

Elus en exercice	Du point 1 au point 4	63
	Du point 5 au point 5	64
	Du point 6 au point 73	65
Présents	Du point 1 au point 4	51
	Du point 5 au point 5	52
	Du point 6 au point 6	53
	Du point 7 au point 27	54
	Du point 28 au point 30	55
	Du point 31 au point 41	54
	Du point 42 au point 52	53
	Du point 53 au point 55	51
Du point 56 au point 73	50	
Elus votants	Du point 1 au point 4	63
	Du point 5 au point 5	64
	Du point 6 au point 52	65
	Du point 53 au point 55	63
	Du point 56 au point 73	62

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles BORD

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2021

MONSIEUR LE PRESIDENT ouvre la séance, procède à l'appel des élus présents et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Président propose de retirer de l'ordre du jour le point n°52 ce qui est accepté par l'ensemble des élus présents.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

1. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE DESIGNER MONSIEUR GILLES BORD EN QUALITE DE SECRETAIRE DE SEANCE POUR LE PRESENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE.
2. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2021.
3. A PRIS ACTE DU RELEVÉ DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISE EN VERTU DE SA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS POUR LA PERIODE DU 11 JUIN 2021 AU 15 SEPTEMBRE 2021.

- | | |
|--------|--|
| 210611 | Cotisation annuelle à l'association Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP) |
| 210612 | Contrats pour la programmation des spectacles de "PASS'DANS LA RUE" du 10 au 19 juin 2021 à Pontault-Combault |
| 210613 | Régie de recettes pour le Music'Hall Source de Roissy-en-Brie - modification de la décision du président n°160309 du 10 mars 2016 |
| 210614 | Don d'un piano à queue de marque PLEYEL à la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne |
| 210615 | Convention de prêt de matériel technique avec HOUDREMONT, Mairie de La Courneuve, pour la représentation du spectacle "Les pieds tanqués" le 16 juin 2021 dans le cadre de la manifestation PASS'DANS LA RUE à Pontault-Combault |
| 210616 | Convention de Partenariat entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et la société Engie-Réseau pour Oxy'Trail 2021-2022 |
| 210617 | Conventions d'utilisation et avenants du réseau des piscines de la CAPVM (piscine de l'Arche Guédon à Torcy, d'Emery à Emerainville, piscine de Vaires-sur-Marne, piscine Robert Prévault à Chelles) du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 |
| 210618 | Renouvellement de la convention de partenariat avec la société AMMAREAL pour la vente de livres pilonnés du réseau des médiathèques |
| 210619 | Convention d'utilisation de l'espace aquatique du Nautil à Pontault-Combault avec l'association Brie Francilienne Triathlon pour l'organisation de leur duathlon |
| 210620 | Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris -Vallée de la Marne et la société MILE POSITIONING SOLUTIONS (RUNNIN'CITY) pour l'Oxy'Trail 2021 |

210621	Convention de partenariat avec le CREPS d'Île-de-France pour la mise en place d'une session de formation préparant à l'obtention du certificat d'aptitude à la profession de maître-nageur sauveteur au sein de l'espace aquatique de l'équipement sportif le Nautil à Pontault-Combault
210622	Convention de partenariat entre la CAPVM et le Centre des Monuments Nationaux pour la réalisation des "Rendez-vous au château" des 12 et 13 juin au château de Champs-sur-Marne
210623	Convention de sponsoring entre la communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne et la société Decathlon Croissy-Beaubourg pour le Vital Sport Oxy'Trail 2021 et 2022
210624	Convention de sponsoring entre la CAPVM et la société Jean Lefebvre pour Oxy'Trail 2021
210625	Contrat d'intervention avec Dreamy pour un concert le samedi 19 juin à 16h devant la médiathèque François Mitterand
210626	Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle "Premiers Printemps" avec l'association Sous la Pluie pour deux représentations le samedi 26 juin 2021 à la médiathèque Simone-Veil (Courtry)
210627	Convention de sponsoring entre la communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne et la société SAS SABEC pour l'Oxy'trail 2021 et 2022
210628	Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne et la société SPORT HEROES GROUP (RUNNING HEROES) pour l'Oxy'trail 2021
210629	Prise en charge des frais de déplacement pour monsieur Martin Bauer dans le cadre du concert « Masques et Bergamasques » le mardi 22 juin 2021 à l'auditorium Jean-Pierre Vernant à Chelles
210630	Prise en charge des frais de déplacement pour madame Solène Riot dans le cadre du concert « Masques et Bergamasques » le mardi 22 juin 2021 à l'auditorium Jean-Pierre Vernant à Chelles
210631	Contrat de coproduction avec l'association TSARA pour la création du spectacle "Module Continuum"
210632	Contrat de cession avec la SAS LE PIANO DU LAC pour la programmation du spectacle "La volière - Village de pianos" dans le cadre du festival Par Has'ART 2021 les 3 et 4 juillet 2021 à Champs-sur-Marne
DEC_2106007	Convention de partenariat et de mise à disposition de services entre la CAPVM et la société Lanslot dans le cadre de la location de bureaux à la MEI
DEC_2106010	Convention de sponsoring entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et la société Sineu Graff pour Oxy'Trail 2021 et 2022
DEC_2106011	Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et l'association Les Bouchons d'Amour pour l'Oxy'Trail 2021
DEC_2106012	Convention de sponsoring entre la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne et la société Colas Ile-de-France Normandie pour l'Oxy'Trail 2021
DEC_2106013	Remboursement au prorata de l'abonnement trimestriel forme de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault à Mme Mélanie Teixeira
DEC_2106014	Contrat d'occupation temporaire du domaine public avec DEMD Productions
DEC_2106017	Contrat de prestation avec la compagnie Escargot ma non troppo pour une lecture-concert en duo, le samedi 26 juin à 15h30 à la médiathèque Aimé Césaire
DEC_2106018	Contrat de cession avec la compagnie de l'Acte pour le spectacle "Mon petit jardin" le mercredi 21 juillet 2021 à 10h30 à la Médiathèque Aimé Césaire
DEC_2106019	Convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'une consigne VELIGO Place du Belvédère à Torcy
DEC_2106020	Convention de partenariat avec le Comité National d'Action Sociale (CNAS) de l'équipement culturel Les Passerelles, Scène de Paris-Vallée de la Marne
DEC_2106021	Avenant N°5 à la convention de partenariat et de mise à disposition de moyens et de services entre la CAPVM et la société National Engineering Building dans le cadre de la location de bureaux à la MEI
DEC_2106022	Convention pour un accompagnement socio-éducatif des gens du voyage sur les aires d'accueil du territoire de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
DEC_2106023	Convention de transfert de lignes de prêt entre Seqens et Seqens Solidarités
DEC_2106024	Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et le Secours Populaire Français Comité de Noisiel pour Oxy'Trail 2021
DEC_2106025	Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé "Chaud Devant" avec l'association Pile-Poil et Compagnie le samedi 3 juillet 2021 à la médiathèque Jean-Sterlin à Vaires-sur-Marne
DEC_2106026	Convention avec l'Amicale du personnel de la CAPVM concernant l'utilisation des piscines.

DEC_2106027	Convention d'occupation temporaire du domaine public avec NAGOSS PRODUCTION
DEC_2106028	Conventions d'utilisation et de location de l'espace aquatique de l'équipement sportif le Nautil à Pontault-Combault entre le 1er septembre 2021 et le 31 août 2022
DEC_2106029	Avenant n°1 avec la Société FRF2-Torcy pour l'occupation du local de la vélostation de Torcy
DEC_2106030	Bail de location des Ateliers Locatifs - Espace d'Activités Economiques de la Tuilerie à Chelles - entre la Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne et la société "Etablissement Villeneuve"
DEC_2106031	Conventions d'utilisation et de location de l'espace Escalade de l'équipement sportif le Nautil à Pontault-Combault entre le 1 ^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022
DEC_2106033	Convention de parrainage entre la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et Ladoburn Europe Ltd (Jooble) pour OXY'TRAIL 2021
DEC_2106034	Convention de mise à disposition de l'espace aquatique de l'équipement sportif le Nautil avec la section sportive de natation du collège Monthéty
DEC_2106035	Convention de parrainage CAPVM et association REJOUE
DEC_2106036	Mise à jour du tableau des effectifs - Budget principal
DEC_2106037	Mise à jour du tableau des effectifs - Budget annexe des activités aquatiques intercommunales
DEC_2106038	Convention de partenariat avec la ville de Lognes pour l'organisation des Estivales
DEC_2106039	Remboursement au prorata de la carte 10 séances aquagym et de l'abonnement annuel aquatique de l'équipement sportif le Nautil à Pontault-Combault à Madame Catherine LE CRUGUEL
DEC_2106040	Convention d'occupation temporaire d'un emplacement de commerce ambulant sur la parcelle AL 238 à Torcy avec la SARL AIT SERVICES - Pôle gare de Torcy
DEC_2106041	Remboursement au prorata de l'abonnement 70 séances aquagym de l'équipement sportif le Nautil à Pontault-Combault à madame Pascale BEDOS
DEC_2106042	Convention d'occupation temporaire d'un emplacement de commerce ambulant sur la parcelle AL 238 à Torcy avec la SOCIETE AYA- Pôle gare de Torcy
DEC_2106043	Convention d'occupation temporaire d'un emplacement de commerce ambulant sur la parcelle AL 238 à Torcy avec la Société AFRICAN TASTY - Pôle gare de Torcy
DEC_2106044	Modification n° 2 au marché n°19-051 relatif à la fourniture de denrées alimentaires et de petit matériel à usage unique lot n° 11 jetables à usage unique, barquettes et films passé avec la Société "MR NET"
DEC_2106046	Remboursement des participants inscrits à l'édition du 28 juin 2021 de l'Oxy'Trail
DEC_2106047	Convention d'utilisation des espaces forme et aquatique de l'équipement sportif le Nautil à Pontault-Combault avec le centre d'intervention des services d'incendie et de secours de Pontault-Combault
DEC_2106054	Convention avec le SIETREM pour la mise a disposition de bacs poubelles dans le cadre du temps fort du festival Par Has'ART ! 2021, festival des arts de la rue de Paris-Vallée de la Marne, les 3 et 4 juillet 2021
DEC_2106055	Convention de partenariat avec le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques pour l'organisation du festival Par Has'ART 2021, Festival des arts de la rue de Paris-Vallée de la Marne les 3 et 4 juillet 2021
DEC_2106056	Signature d'une convention de gestion avec l'Etat, représenté par Grand Paris Aménagement, pour le Parc de Noisiel
DEC_2106057	Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et le collectif de citoyens Zéro Waste Noisy-le-Grand
DEC_2106058	Convention avec l'association UDIOM 77/89 pour la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours lors du temps fort du festival Par Has'ART! les 3 et 4 juillet 2021 à Champs-sur-Marne
DEC_2106059	Contrat de coproduction et de résidence avec l'association changement de décor pour la création du spectacle le chant des vagabondes au pôle culturel les passerelles du 12 au 18 juillet 2021
DEC_2106060	Contrat de cession du droit d'exploitation d'une exposition intitulée "Ensemble contre les violences faites aux femmes" avec la SARL Double Hélice du 1er septembre au 30 septembre 2021 à la médiathèque Jean-Sterlin à Vaires-sur-Marne
DEC_2106061	Convention d'autorisation d'occupation temporaire entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et EPAMarne pour Oxy'Trail 2021
DEC_2106062	Régie d'avance pour Oxy'Trail - Modification de la décision du président n°170113 du 13 janvier 2017
DEC_2106063	Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et Crazy Runners Shop pour Oxy'Trail 2021

DEC_2106064	Suppression de la régie de recettes "Centre nautique de Vaires-sur-Marne"
DEC_2106065	Suppression de la régie de recettes de la piscine de l'Arche Guédon à Torcy
DEC_2106066	Suppression de la régie de recettes de la piscine d'Emery à Emerainville
DEC_2106067	Modification de l'intitulé de la régie de recettes "Centre nautique Robert Préault à Chelles" en "régie de recettes du réseau des piscines" de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne - Modification de la décision du Président n°160422 du 22 avril 2016
DEC_2106068	Création d'une sous-régie sur le site du centre nautique de Vaires-sur-Marne pour la "régie de recettes du réseau des piscines" de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
DEC_2106069	Création d'une sous-régie sur le site de la piscine d'Emery à Emerainville pour la "régie de recettes du réseau des piscines" de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
DEC_2106070	Création d'une sous-régie sur le site de la piscine de l'Arche Guédon à Torcy pour "la régie de recettes du réseau des piscines" de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
DEC_2106072	Modification n°1 au marché n°20-026 relatif aux prestations de médecine professionnelle et préventive
DEC_2106073	Remboursement au prorata de l'abonnement aquagym 70 séances de l'équipement sportif le Nautil à Pontault-Combault à madame Maryse THOUVENIN
DEC_2106074	demande de subvention auprès de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et de l'agence régionale de santé d'île de France dans le cadre du dispositif prescri'forme
DEC_2106075	Avenant n°1 au contrat de cession du spectacle "Demain arrive (je suis une autre toi)" avec l'association KTHA COMPAGNIE dans le cadre du festival Par Has'ART! 2021
DEC_2106076	Convention "Entreprises" de l'équipement sportif le Nautil à Pontault-Combault avec l'association sportive des policiers de Pontault-Combault (du 12 juillet 2021 au 31 août 2022)
DEC_2106078	Contrat de cession avec l'association Compagnie OPOSITO - Le Moulin Fondu, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public, pour une représentation du spectacle "Peaux Bleues" le 4 juillet 2021 dans le cadre du festival Par Has'ART! 2021
DEC_2106079	Convention de partenariat avec la commune de Champs-sur-Marne dans le cadre de la programmation du festival par Has'ART! 2021, festival des arts de la rue de Paris-Vallée de la Marne du 29 juin au 8 juillet 2021
DEC_2106080	Cotisation 2021 au Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique
DEC_2106081	Conventions de mise en œuvre d'une période de préparation au reclassement (P.P.R.)
DEC_2106082	Mise en œuvre du dispositif d'aides à l'habitat - Demande d'aides présentées au Comité d'Examen réuni le 14 juin 2021
DEC_2106084	Attestation d'annulation et d'indemnisation des représentations du spectacle musical "Urbex Legend" programmées les 16 et 17 avril 2021 à l'auditorium Jean-Cocteau à Noisiel.
DEC_2107087	Modification n°2 au marché N°17029 - Vérification, entretien et modernisation des installations de sécurité incendie dans les bâtiments de la CAPVM - Lot 2 secteur Sud
DEC_2107092	Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et Madame Court (Foulées Paris) pour l'Oxy'Trail 2021
DEC_2107098	Cession d'un véhicule du parc de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne à la société BOUCHARD ENVIROMAT
DEC_2107100	Convention d'occupation domaniale pour l'installation d'un équipement "Parking Vélos" place de la Gare à Roissy en Brie (2021-2033)
DEC_2107104	Avenant n°1 au contrat de cession du droit d'exploitation de l'exposition intitulée "A la tombée des mots" avec Mickaël Lafontaine, annulée et reportée suite à l'épidémie du virus COVID-19
DEC_2107105	Contrats de cession pour la programmation des spectacles de l'évènement "Un été culturel avec Les Passerelles" organisé du 16 au 30 juillet 2021 dans les villes de Paris-Vallée de la Marne
DEC_2107108	Convention relative à l'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau
DEC_2107110	Contrat de cession de droit d'exploitation pour une lecture musicale "le garçon" de Marcus Malte samedi 11 septembre 2021 à 16h à la médiathèque de la Ferme du Buisson à Noisiel
DEC_2107116	Convention d'occupation temporaire du domaine fluvial à Torcy
DEC_2107117	Avenant n°1 au contrat de cession avec l'association le jardin des délices pour les représentations du spectacle "GADOUE" dans le cadre du festival Par Has'Art 2021! les 29 et 30 juin puis 1er et 2 juillet 2021

DEC_2107213	Convention de mise à disposition de locaux du conservatoire Jacques-Higelin à Chelles au profit de l'association "Union Musicale de Chelles" pour la saison 2021/2022
DEC_2107214	Prise de possession anticipée de la parcelle AB 540 à Noisiel par Marne et Chantereine Habitat
DEC_2107215	Convention de mise à disposition des locaux du conservatoire Simone-Veil à Courtry au profit de l'association "Grain de Phonie" pour la saison 2021/2022
DEC_2107228	Suppression de la régie de recettes ' Ecole de musique de Vaires-Sur-Marne '
DEC_2107229	Modification de l'intitulé de la régie de recettes au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Michel Sloba Torcy, en "régie de recettes CRI Michel Sloba Torcy et école de musique de Vaires" de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne - Modification de la décision du Président n°160145 du 09 février 2016
DEC_2107230	Création d'une sous-régie sur le site de l'école de musique de Vaires-Sur-Marne pour la "régie de recettes CRI Michel Sloba Torcy et école de musique de Vaires", de la Communauté d'agglomération Paris -Vallée de la Marne
DEC_2107232	Convention de sponsoring entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et la société Suez France Sas pour l'Oxy'Trail 2021
DEC_2107236	Convention de sponsoring entre la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et la société COLAS FRANCE pour l'Oxy'Trail 2021
DEC_2108001	Convention avec le centre Martenot Klébert pour la formation "pédagogie de groupe" les lundi 6 et mardi 7 septembre 2021 au conservatoire Michel-Sloba à Torcy
DEC_2108002	Demande de subvention auprès d'Île-de-France Mobilités pour la création d'un couloir de bus rue du Tir à Chelles
DEC_2108003	Candidature de la CAPVM à l'appel à projets "Fonds friches 2021 - Recyclage foncier - 2nde édition" dans le cadre du projet de reconquête d'une friche par le développement d'un lotissement industriel au cœur de la ZAI de Torcy (77200)
DEC_2108004	Convention avec le CNFPT pour la mise à disposition des locaux du Conservatoire Nina-Simone à Pontault-Combault
DEC_2108005	Contrat de résidence avec l'association De(s)amorce(s) pour la création du spectacle L'épaisseur du cosmos du 6 au 11 septembre 2021 à l'auditorium Jean-Pierre-Vernant de Chelles
DEC_2108006	Mise à jour du tableau des effectifs - budget principal
DEC_2108007	Convention d'occupation du domaine public des parcelles AL 6 et 16 à Champs-sur-Marne par la société Cellnex France SAS
DEC_2108008	Contrat d'intervention avec l'association le Ka Tet de Léa pour la programmation d'un blind test samedi 2 octobre 2021 à 16h à la médiathèque de la Ferme du Buisson à Noisiel
DEC_2108009	Contrat d'intervention avec l'association Random Bazar pour la programmation d'une conférence-jeu "jazz et jeux vidéo : mariage impossible ?" par Yacine SYNAPSAS et Antoine HERREN samedi 16 octobre 2021 à 16h à la médiathèque de la Ferme du Buisson à Noisiel
DEC_2108010	Contrat de location d'exposition intitulée "qui a refroidi Lemaure ?" avec la SARL atelier in8 du 4 au 19 octobre 2021 à la médiathèque du Segrais à Lognes
DEC_2108011	Contrat de cession du droit d'exploitation d'une exposition intitulée"Les Femmes oubliées des siècles passés"avec Madame Marie Morel du 28 septembre au 11 décembre 2021 dans les médiathèques du territoire nord de Paris-Vallée de la Marne.
DEC_2108012	Contrat d'intervention avec la librairie du château pour la programmation d'une rencontre-présentation de la rentrée littéraire 2021 samedi 13 novembre 2021 à 16h à la médiathèque de la Ferme du Buisson à Noisiel
DEC_2108013	Contrat d'intervention avec l'association Musiques Actuelles pour la programmation d'une conférence ciné-concert "le jazz au féminin" samedi 20 novembre 2021 à 15h30 à la médiathèque du Ru de Nesles à Champs-sur-Marne
DEC_2108014	Contrat d'intervention avec madame Sylvie Testamarck pour une conférence sur l'art brut le samedi 25 septembre à 16h et une conférence sur les femmes artistes le samedi 27 novembre à 16h à la médiathèque de la Ferme du Buisson à Noisiel
DEC_2108015	Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Ile-de-France dit "Reconquête des friches franciliennes" dans le cadre du projet de reconquête d'une friche par le développement d'un lotissement industriel au cœur de la ZAI de Torcy (77200)
DEC_2108016	Convention relative à l'organisation d'une classe à horaires aménagés musique (CHAM)
DEC_2108017	Modification des modes de recouvrement autorisés pour la régie de recettes pour le centre culturel Les Passerelles à Pontault-Combault - modification de la décision du président n°160541 du 19 juin 2016

DEC_2108018	Contrat de cession de droit d'exploitation avec l'association Scènes en Seine pour deux représentations du spectacle "La femme aux mille visages" le mercredi 13 octobre 2021 à 15h à la médiathèque Jean-Pierre-Vernant à Chelles et le samedi 20 novembre 2021 à 15h à la médiathèque d'Emery Raphaël-Cuevas à Emerainville, et une représentation du spectacle "Du riffi chez les souris" le mercredi 1er décembre 2021 à 15h30 à la médiathèque Pierre-Thiriot à Pontault-Combault
DEC_2108019	Contrat de cession de droit d'exploitation avec la compagnie Viens Voir en Face pour deux représentations du spectacle Nasreddine le mercredi 8 décembre 2021 à 15h à la médiathèque du Ru de Nesles à Champs-sur-Marne et le samedi 11 décembre 2021 à 15h à la médiathèque de la Ferme du Buisson à Noisiel
DEC_2108020	Avenant n°2 au contrat de cession du spectacle "les naufragés" dans le cadre de la programmation du pôle culturel Les passerelles à Pontault-Combault le 2 octobre 2021
DEC_2108021	Contrats de cession et convention pour la programmation des spectacles du pôle culturel Les Passerelles à Pontault-Combault de septembre à octobre 2021
DEC_2108024	Convention de partenariat pour ordre d'édition de billetterie informatique avec la société France Billet du groupe FNAC pour la saison culturelle 2021-2022 du pôle culturel Les Passerelles, scène de Paris-Vallée de la Marne, à Pontault-Combault
DEC_2108025	Dégrèvement de la surtaxe d'assainissement pour Monsieur OBENSON Joseph 6 rue des Mirages à Emerainville
DEC_2108026	Convention de partenariat avec le CREPS d'Ile-de-France pour la mise en place d'une session de formation préparant à l'obtention du certificat d'aptitude à la profession de maître-nageur sauveteur au sein de l'espace aquatique de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault
DEC_2108027	Remboursement au prorata de l'abonnement annuel duo escalade de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault à Monsieur Johann JACQUELINE
DEC_2108028	Remboursement au prorata de l'abonnement aquagym 70 séances de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault à Madame Maryse Thouvenin annule et remplace la décision du président n°2106073 du 29 juin 2021
DEC_2108029	Remboursement au prorata de l'abonnement annuel forme de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault à Madame Marie ROUSSET
DEC_2108030	Mise à disposition et entretien des fontaines aqueuses pour nettoyage des pièces mécaniques
DEC_2108031	Convention de parrainage entre la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et la société Codevallee (Corunning) pour OxyTrail 2021
DEC_2108032	Dégrèvement de la surtaxe assainissement pour Monsieur GRUFFAZ Stéphane
DEC_2108034	Dégrèvement de la surtaxe assainissement pour la SCI FLR pour le 6 avenue Ernest CHEBROUX à Pontault-Combault
DEC_2108035	Dégrèvement de la surtaxe assainissement pour Monsieur MANDRAL Bernard - Square Flora Tristan à Roissy-en-Brie
DEC_2108036	Convention de mise à disposition de locaux avec l'association le centre photographique d'Ile-de-France pour l'exposition "l'atelier, exposition des travaux du CPIF 2020/2021 : autoportrait" du 18 septembre 2021 au 16 octobre 2021 au pôle culturel les Passerelles
DEC_2108037	Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et la société Athlètes Vibes pour OxyTrail 2021
DEC_2108038	Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et le société Capfit (Cap Tonic) pour OxyTrail 2021
DEC_2108040	Modification n°1 au marché n° 18-046 relatif aux vérifications périodiques réglementaires des bâtiments de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne (CAPVM)
DEC_2108041	Convention avec la Compagnie Rue de la Lune pour la formation des enseignants autour de l'accueil du handicap le lundi 6 septembre 2021 au CRD Val Maubuée à Noisiel
DEC_2108042	Contrat d'intervention avec Laurent Perreux, Conférencier pour une conférence littéraire le samedi 2 octobre 2021 à 16h à la médiathèque d'Emery Raphael Cuevas à Emerainville
DEC_2108043	Contrat de coproduction et de résidence avec l'association No man's land pour la création du spectacle "Appelez-moi Madame" du 30 août au 4 septembre 2021 au Pôle culturel les Passerelles, scène de Paris-Vallée de la Marne
DEC_2108045	Remboursement au prorata de l'abonnement annuel Aquatique de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault à Madame Alexandra ROCHE
DEC_2108047	Remboursement au prorata de l'abonnement annuel Essentiel de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault à Madame Sonia Goncalves

DEC_2108048	Remboursement au prorata de l'abonnement Essentiel de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault à monsieur Aurel BUI TUAN
DEC_2108053	Contrat d'intervention avec l'INSTET pour la programmation d'un débat philosophique le mardi 12 octobre 2021 à 15h à la médiathèque George-Sand à Croissy-Beaubourg
DEC_2108055	Convention de partenariat avec l'association Empreintes pour un projet "pas à pas vers les livres"
DEC_2108056	Remboursement au prorata de l'abonnement 70 séances aquagym de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault à Madame Sophie DURANT
DEC_2108058	Convention de partenariat avec le Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour l'application de tarifs préférentiels de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault à leurs bénéficiaires et ayant droits
DEC_2108059	Dégrèvement de la surtaxe assainissement pour la société AUBINE VEOLIA PROPLETE pour le 14 rue de la Mare Blanche à Noisiel
DEC_2108060	Dégrèvement de la surtaxe assainissement de Madame LAFARGUE pour monsieur Hochin pour le 9 rue des Edelweiss à Pontault-Combault
DEC_2108061	Convention de projection non commerciale avec MORGANE PRODUCTION pour la diffusion du film documentaire "Simone, Louise, Olympe et les autres - épisode 1 - Les pionnières 1799-1918" le samedi 13 novembre 2021 à la médiathèque d'Emery Raphaël-Cuevas à Emerainville
DEC_2108062	Convention de partenariat avec l'association France Active Seine et Marne Essonne pour l'animation conjointe du Bureau d'Accueil et de Services aux Entreprises de Paris-Vallée de la Marne pour l'année 2021
DEC_2108063	Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et District Gym pour Oxy'Trail 2021
DEC_2108064	Convention de parrainage entre la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et Ton tee-shirt me fait rêver pour Oxy'Trail 2021
DEC_2108065	Demande de subvention auprès d'Ile de France Mobilités pour la création de points d'arrêt de bus Rue de Chèvre sur la commune de Torcy
DEC_2108066	Convention partenariale avec le CREPS d'Ile-de-France pour l'utilisation de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault du 1er septembre 2021 au 31 août 2022
DEC_2108068	Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et Hop Hop Ops
DEC_2108073	Renouvellement de l'adhésion de la CAPVM à l'association Réserves Naturelles de France (RNF)
DEC_2108075	Bon de commande échange entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et la société RMC pour OXY'TRAIL 2021
DEC_2108076	Proposition Commerciale de Mme Kagne TRAORE, diététicienne-Nutritionniste et coach sportive, pour quatre ateliers "NUTRITION-SANTE" et un atelier "SPORT ET BIEN-ETRE" avec le public, dans le cadre de la campagne de dépistage du cancer du sein "Octobre Rose" à Lognes, Vaires sur Marne, Torcy et Chelles
DEC_2109024	Convention de mise à disposition d'un agent de catégorie A auprès du Conservatoire à rayonnement Régional Aubervilliers/La Courneuve
DEC_2109030	Contrats de cession pour la programmation de la saison culturelle du pôle culturel Les Passerelles en septembre 2021
DEC_2109039	Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et TaTaTin!
DEC_2109040	Convention de parrainage entre la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et la société Cryo-Santé pour Oxy'Trail 2021
DEC_2109042	Convention de parrainage entre la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et Photorunning pour Oxy'trail 2021

Dans le domaine de la commande publique, les décisions prises par le Président, dont le montant est égal ou supérieur à 25 000 € HT, ont été les suivantes :

Numéro de marché	Objet de la consultation	Procédure	Date de notification	Montant (€ HT)	Titulaire du marché et code postal
21-004	Location et achat de matériel scénique achat de consommables associés Lot 1 : Location Location lumière, son et structures, équipements scéniques et prestations installations de salle.	AOO	12/07/2021	Sans mini Sans maxi	PLUG AND PLAY 77400 LAGNY SUR MARNE

21-005	Location et achat de matériel scénique achat de consommables associés Lot 2 : Achat de matériel scénique.	AOO	12/07/2021	Sans mini Sans maxi	SNC GIRARD PINON ET CIE MDS AUDIO 77120 COULOMMIERS
21-006	Location et achat de matériel scénique achat de consommables associés Lot 3 : Achat de consommables	AOO	16/07/2021	Sans mini Sans maxi	ACAD EQUIPEMENT 92400 COURBEVOIE
21-007	Fournitures de petits et gros matériels de musculation	MAPA	25/06/2021	"Sans mini Maxi de 50 000e par période soit 100 000e HT pour toute la durée du marché"	GYM 80 INTERNATIONAL 45881 GELSENKIRCHEN Allemagne
21-011	Construction d'un local administratif et modification d'un local existant sur l'aire d'accueil des Gens du Voyage à Pontault-Combault - Lot1 : Démolition / gros-œuvre / Charpente-couverture / menuiseries extérieurs et second-œuvre	MAPA	29/06/2021	128 062,21	MGBR SARL 94420 LE PLESSIS-TREVISE
21-017	Remplacement du lave vaisselle du restaurant communautaire et installation d'un meuble de tri sélectif	MAPA	22/07/2021	45 948,00	FRANCOIS MAINTENANCE SERVICES 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
21-019	Acquisition et maintenance de logiciel et matériel, assistance, prestations annexes et fourniture de modules supplémentaires du logiciel de gestion d'encaissement en restauration collective	MN inf 40 000	02/07/2021	Sans mini / maxi de 39 000 € HT	X-GIL COMPANY
21-021	Missions d'AMO pour les DSP de chauffage urbain de GEOVAL et de GEOMARNE, ainsi que pour les missions annexes relatives au déploiement de la géothermie et des réseaux de chaleur sur le territoire	MAPA	Notif : 24/06/2021 Prise d'effet : 01/07/2021	Annuel : Forfait : 46'980 €HT Bon de commande Sans mini Maxi à 6'500 €HT	Groupement solidaire : Mandataire : CIMES ASSISTANCE 75009 PARIS Cotraitant ; SERMET 94000 CRETEIL
21-024	Aménagement de l'aire de jeux allée des bois / Marcelin Berthelot à Noisiel	MN inf 40 000			
21-029	RELANCE SUITE INFRUCTUEUX Construction d'un local administratif et modification d'un local existant sur l'aire d'accueil des Gens du Voyage à Pontault-Combault Lot 3 : CVC Plomberie	MN	13/07/2021	15 930, 55	LA LOUISIANE 75018 PARIS
21-033	Travaux, entretien et maintenance dans les bâtiments intercommunaux relatifs à du gros œuvre, menuiseries intérieures, cloisonnement, faux-plafonds, serrureries et menuiseries extérieures	MN inf 100 000	08/07/2021	Sans mini Maxi de 99'999 € HT	Mandataire du groupement conjoint MGBR 94420 LE PLESSIS-TREVISE Cotraitant GFER 77200 TORCY

21-034	Travaux pour réaliser la mise en accessibilité selon l'Ad'AP N° 077 288.15.P0140 dans les bâtiments de la MJD à Pontault-Combault et Médiathèque Aimé Césaire, Petit Théâtre et la Mission Locale à Roissy-en-Brie	MN inf 100 000	16/07/2021	66 655,00	RENOVER MACONNERIE 77610 NEUFMOUTIERS EN BRIE
--------	--	-------------------	------------	-----------	--

4. A PROCEDE A L'INSTALLATION DE MONSIEUR MAXIME BACHELEY en remplacement de Monsieur Jean-Claude GANDRILLE au sein du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne.

Monsieur Maxime BACHELEY étant installé, ce dernier peut prendre part aux votes

5. A PROCEDE A L'INSTALLATION DE MADAME ANGELA AVOND en remplacement de Madame Audrey DUCHESNE au sein du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne.

Madame Angéla AVOND étant installée, cette dernière peut prendre part aux votes

6. A PROCEDE A L'ELECTION DE MONSIEUR SOFIANE GHOZELANE EN QUALITE DE 5^{ème} VICE PRESIDENT DE LA CAPVM CHARGE DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que Monsieur Sofiane GHOZELANE recevra délégation de fonction dans le domaine des finances et des marchés publics.

Arrivée de Monsieur Guillaume SEGALA à 20h00, fin de pouvoir à Monsieur Brice RABASTE

7. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE MODIFIER LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS INTERNES DE TRAVAIL de la façon suivante :

Commission Aménagement / urbanisme / politique de la ville / habitat

- François BOUCHART
- Guillaume SEGALA
- Michel BOUGLOUAN
- Marie-Luce NEMO
- Rosa De Almeida LACERDA
- Florian BRICOGNE
- Corinne LEHMANN
- Salim DRICI
- Céline NETTHAVONGS
- Michelle FABRIGAT
- Céline RECULET

Commission Finances / contrôle de gestion / évaluation des politiques publiques

- Sofiane GHOZELANE
- Alain KELYOR
- Nicole VERTENEUILLE
- André YUSTE
- Annie FERRI
- Nathalie DUBOIS
- Francis IGLESIAS
- Maud TALLET

Commission Développement économique / commerces / emploi / enseignement supérieur

- Gérard EUDE
- Hafida DHABI
- Benoit BREYSSE
- Pascal ROUSSEAU
- Delphine HEUCLIN
- Judith BONNET
- Lydie AUTREUX
- Christian COUTURIER
- Edmonde JARDIN
- Mourad HAMMOUDI
- Maxime BACHELEY

Commission Environnement / travaux / réseaux / transports

- Colette BOISSOT
- Mathieu VISKOVIC
- Stéphanie BARNIER
- Brice RABASTE
- Michel GERES
- Eric MORENCY
- Fernande TREZENTOS OLIVEIRA
- Yohann DESFOUX
- Jacques PHILIPPON
- Rémy LAGAY
- Jonathan ZERDOUN
- Corinne LEGROS-WATERSCHOOT

Commission Sport / santé

- Gilles BORD
- Sara SHORT FERJULE
- Daniel GUILLAUME
- Anne-Sophie MONDIERE
- Sophie PIOT
- Carline VICTOR LE ROCH
- Philippe MAURY
- Nicole SAUNIER
- Monique COULAIS
- Kamel TEFFAH
- Angéla AVOND

Commission Culture / tourisme

- Nicolas DELAUNAY
- Xavier VANDERBISE
- Franck BILLARD
- Ouassini BEKKOUCHE
- Céline GINEYS
- Jean-Noël HOUEMOND
- Pascale NATALE
- Michèle DENGREVILLE
- Fanny PEZZALI
- Nadia ARAMIS
- Marie SOUBIE LLADO

8. A RECEPTIONNE LA LISTE UNIQUE PRESENTEE CI-DESSOUS DANS LE CADRE DE L'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DE LA CAPVM ET A VOTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR LADITE LISTE :

Titulaires :

- M. Francis IGLESIAS
- Mme Pascale NATALE
- M. Michel BOUGLOUAN
- Mme Annie FERRI
- Mme Edmonde JARDIN

Suppléants :

- Mme Sara SHORT FERJULE
- M. André YUSTE
- Mme Nicole VERTENEUILLE
- Mme Colette BOISSOT
- M. Yohann DESFOUX

La délibération n° 200712 du 06 juillet 2020 est par conséquent abrogée.

9. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE DESIGNER MONSIEUR SOFIANE GHOZELANE en tant que délégué suppléant représentant de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne au sein de la commission consultative paritaire du syndicat intercommunal du gaz et de l'électricité en Ile-de-France.

Il est précisé que Monsieur Mathieu VISKOVIC reste délégué titulaire à ladite commission consultative paritaire.

10. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE MODIFIER LA DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA CAPVM AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SPLA-IN M2CA EN DESIGNANT MONSIEUR SOFIANE GHOZELANE en remplacement de Monsieur Jean-Claude Gandrille.

Il est précisé que Madame Céline NETTHAVONGS, Monsieur Xavier VANDERBISE et Monsieur Gérard EUDE continuent de représenter la CAPVM audit conseil d'administration

A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE MODIFIER LA DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA CAPVM AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA SPLA-IN M2CA EN DESIGNANT MONSIEUR MATHIEU VISKOVIC en remplacement de Monsieur Jean-Claude Gandrille

11. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE MODIFIER LA DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLEANT DE LA CAPVM A LA COMMISSION DE SÉLECTION DES ENTREPRISES DE LA SPLA-IN M2CA EN DESIGNANT MONSIEUR GERARD EUDE en remplacement de Monsieur Jean-Claude Gandrille.

Il est précisé que Monsieur Xavier VANDERBISE reste représentant titulaire de la CAPVM à ladite commission.

12. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE MODIFIER LA REPRESENTATION DE LA CAPVM AU GIP MAXIMILIEN EN DESIGNANT MONSIEUR GUILLAUME LE LAY-FELZINE EN QUALITE DE REPRESENTANT TITULAIRE en remplacement de Monsieur Jean-Claude Gandrille.

Il est précisé que Madame Annie FERRI reste représentante suppléante de la CAPVM au GIP.

13. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE MODIFIER LA REPRÉSENTATION DE LA CAPVM AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLÈVEMENT ET LE TRAITEMENT DES RÉSIDUS MÉNAGERS (SIETREM) EN DESIGNANT MONSIEUR ERIC MORENCY en remplacement de Monsieur Daniel Fournier ET EN DESIGNANT MONSIEUR GILDAS COSSON en remplacement de Monsieur Brice Rabaste.

14. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LES NOUVEAUX STATUTS DU SIETOM 77

15. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE DESIGNER LES ELUS SUIVANTS AFIN DE REPRESENTER la CAPVM au comité syndical du SIETOM 77

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p><u>9 délégués issus de Pontault-Combault :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dominique BACQUART - Flora PHONGPRIXA - Hocine OUMARI - Gilles BORD - Sofiane GHOZELANE - Jean-Pierre MOUILLLOT - Thierry TASD'HOMME - Gérard TABUY - Jean-Pierre FOUBERT <p><u>7 délégués issus de Roissy-en-Brie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analia HALLER - Armando OURSEL - Pierre VASSEUR - Jean-Bernard BLONDIN - Jean-Claude OLIVIERI - Yamina AMARA - Gladys CELANIE 	<p><u>5 délégués issus de Pontault-Combault :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fernande TREZENTOS OLIVEIRA - Rosa DE ALMEIDA LACERDA - Paolina LASPINA - Marguerite DANY - Nicolas BOUDELET <p><u>4 délégués issus de Roissy-en-Brie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jonathan ZERDOUN - François BOUCHART - Nadia ARAMIS - Fanny PEZZALI

16. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE MODIFIER LES REPRESENTANTS DE LA CAPVM AU COLLÈGE MARIA-CALLAS À COURTRY de la façon suivante :

- Titulaire : Mme Nathalie KARAJABARLIAN
- Suppléant : M. Philippe DUTERTRE

17. A PRIS ACTE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT MIXTE DE VIDÉOCOMMUNICATION DE L'EST PARISIEN (SYMVEP) - EXERCICE 2020.

18. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE REVISER LES TARIFS DU RESTAURANT COMMUNAUTAIRE DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE A COMPTER DU 1^{er} NOVEMBRE 2021 comme suit :

1) Tarifs applicables le midi dans le cadre du service en salle de restauration collective

Les tarifs du restaurant communautaire s'appliquent sur la base d'un plateau repas complet composé d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un fromage, et d'un dessert, auquel s'ajoute un droit d'entrée pour tenir compte du coût d'usage du restaurant (frais fixes tels assurance, service,...).

Chaque élément de ces tarifs est pris en compte en respectant les dispositions suivantes :

Trois tarifs supplémentaires sont également proposés :

- Légumes seuls : 15 points
- Entrée « premier choix » : 22 points
- Dessert « premier choix » : 22 points

La grille tarifaire pour le personnel de la Communauté d'agglomération ainsi que pour le personnel des communes membres est la suivante :

	Tarif 2021 HT	Prix du plateau HT 2021
<u>Restaurant administratif TVA à 10 %</u>	Valeur du point	100 points
Stagiaires non rémunérés de la CAPVM	Gratuit	Gratuit
Personnel ayant un indice inférieur ou égal à 325 ainsi que les stagiaires non rémunérés hors CAPVM et l'ensemble des stagiaires rémunérés	0,0308	3,08 €
Personnel ayant un indice majoré entre 326 et 421	0,0377	3,77 €
Personnel ayant un indice majoré supérieur à 422	0.0460	4.60 €

La grille tarifaire applicable aux tiers est la suivante :

	Tarif 2021 HT	Prix du plateau HT 2021
<u>Restaurant administratif TVA à 10%</u>	Valeur du point	100 points
Associations et autre organismes subventionnées par la CA	0,0785	7,85 €
Invités institutionnels	0,0930	9,30 €
Visiteurs	0,1229	12,29 €

La grille tarifaire des boissons est la suivante :

Les boissons proposées à la vente sur la chaîne du self sont vendues à prix fixe, quel que soit le rationnaire (agent des collectivités, stagiaire, invités,...)

	Tarif 2021 HT
<u>Soumis à TVA à 5,5%</u>	Valeur du point
Eau plate 50 cl	0,26 €
Quezac/St Benoît	0,50 €
Soda	0.70 €
Jus de fruit	0,72 €
<u>Soumis à TVA à 10%</u>	
Boisson chaude	0,68 €
<u>Soumis à TVA à 20%</u>	
Bière 25 cl	0,69 €
Vin rosé 25 cl	1,39 €
Vin rouge 25 cl	1,44 €

2) Tarifs des prestations ponctuelles hors repas (TVA 10 %)

		Tarif 2021 la part en € HT
Petit déjeuner/goûter	Simple sans service	4,02 €
	Simple avec service	10,7 €
Cocktail	Sans service	9,62 €

	Avec service	18,32 €
Sandwicherie	Sans service	8,28 €

L'ensemble des prestations ci-dessus seront majorées de 25% en cas de réalisation en horaires week-end (du vendredi 15h au dimanche minuit / et jours fériés).

Une majoration de 10% sera également appliquée au montant total en cas de demande de livraison.

3) Tarifs des prestations ponctuelles hors repas (TVA 10 %)

Le tarif semaine s'applique du lundi midi au vendredi midi, le tarif week-end s'applique du vendredi soir (15h) au dimanche soir ainsi que les jours fériés.

		Tarif 2021 la part en € HT
Buffet	En semaine sans service	21,79 €
	En semaine avec service	37,74 €
	En week-end sans service	33,66 €
	En week-end avec service	50,36 €
Repas (service compris)	Semaine	24,29 €
	Week-end	35,75 €

A la demande, une majoration de 40% sera appliquée à l'ensemble des tarifs ci-dessus afin d'utiliser des produits de « qualité supérieure ».

4) Tarifs des plateaux repas ponctuels du restaurant communautaire (TVA 10 %)

Il est proposé de créer à compter du 1^{er} Janvier 2021, des tarifs spécifiques, pour la distribution de plateaux repas aux usagers du restaurant communautaire à titre exceptionnel. Les mêmes plateaux peuvent être commandés en tant que prestations du restaurant communautaire.

	Tarif 2021 en € HT
Plateau repas pour les stagiaires non rémunérés de la CAPVM	Gratuit
Plateau repas pour les agents de la CAPVM et des communes	4,13€
Plateau repas pour les stagiaires non rémunérés hors CAPVM et l'ensemble des stagiaires rémunérés	
Plateau repas pour les associations et organismes subventionnés par la CAPVM	7,85€
Plateau repas pour les invités institutionnels	9,30€
Plateau repas pour les visiteurs	12,29€

Les plateaux repas seront majorés de 25% en cas de réalisation en horaires week-end (du vendredi 15h au dimanche minuit / et jours fériés).

Une majoration de 10% sera également appliquée au montant total en cas de demande de livraison.

19. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2- BUDGET PRINCIPAL- EXERCICE 2021 dont la balance se présente comme suit :

Investissement
Dépenses 10 790 535.78 €
Recettes 10 790 535.78 €

Fonctionnement
Dépenses 13 064 568.89 €
Recettes 8 653 166.67 €

A voté la décision modificative par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement

20. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT MARNE-ET-CHANTEREINE - EXERCICE 2021 dont la balance se présente comme suit :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	2 139 243.15 €
Recettes	2 139 243.15 €
<u>Exploitation</u>	
Dépenses	2 146 004.05 €
Recettes	2 146 004,05 €

A voté la décision modificative par chapitre en section d'exploitation et en section d'investissement

21. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT VAL MAUBUÉE- EXERCICE 2021 dont la balance se présente comme suit :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	4 987 926.69 €
Recettes	4 987 926.69 €
<u>Exploitation</u>	
Dépenses	2 099 562.84 €
Recettes	2 099 562,84 €

A voté la décision modificative par chapitre en section d'exploitation et en section d'investissement

22. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT BRIE FRANCILIENNE- EXERCICE 2021 dont la balance se présente comme suit :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	1 634 803.87 €
Recettes	1 634 803.87 €
<u>Exploitation</u>	
Dépenses	1 769 711.10 €
Recettes	1 769 711.10 €

A voté la décision modificative par chapitre en section d'exploitation et en section d'investissement

23. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET ANNEXE RESTAURANT COMMUNAUTAIRE - EXERCICE 2021 dont la balance se présente comme suit :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	89 574.07 €
Recettes	89 574.07 €
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	25 398.75 €
Recettes	25 398.75 €

A voté la décision modificative par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement

24. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET ANNEXE CANALISATION TRANSPORT- EXERCICE 2021 dont la balance se présente comme suit :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	1 191 131.58 €
Recettes	1 191 131.58 €
<u>Exploitation</u>	
Dépenses	328 067.12 €
Recettes	328 067.12 €

A voté la décision modificative par chapitre en section d'exploitation et en section d'investissement

25. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME - EXERCICE 2021 dont la balance se présente comme suit :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	141 549.40 €
Recettes	141 549.40 €

<u>Exploitation</u>	
Dépenses	202 345.39 €
Recettes	202 345.39 €

A voté la décision modificative par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement

26. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET ANNEXE DES IMMEUBLES DE RAPPORT- EXERCICE 2021 dont la balance se présente comme suit :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	329 437.74 €
Recettes	329 437.74 €

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	511 433.58 €
Recettes	511 433.58 €

A voté la décision modificative par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement

27. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET ANNEXE DES ACTIVITÉS AQUATIQUES INTERCOMMUNALES - EXERCICE 2021 dont la balance se présente comme suit :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	6 628 270.56 €
Recettes	6 628 270.56 €

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	321 868.87 €
Recettes	321 868.87 €

A voté la décision modificative par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement

Arrivée de Monsieur Jonathan ZERDOUN à 20h25 fin de pouvoir à Madame Nadia ARAMIS DRIEF

28. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES L'INSTAURATION DE LA TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) À COMPTER DE L'ANNÉE 2022.

Il est précisé que conformément à l'article 1639 A du code général des impôts, le produit de cette taxe sera voté par le Conseil communautaire avant le 15 avril de l'année d'imposition.

29. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE PRENDRE EN CHARGE À TITRE DÉROGATOIRE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT TEMPORAIRE en application de l'article 7-1 du décret n° 2006-781 du 03 juillet 2006 dans les conditions suivantes :

Par dérogation et en application de l'article 7-1 du décret n° 2006-781 du 03 juillet 2006 modifié, dans l'intérêt du service et pour une durée de deux ans renouvelable, le barème des taux de remboursement maximal d'hébergement des agents de la Communauté d'agglomération amenés ponctuellement à se déplacer à sa demande et pour son compte sur le territoire national à l'occasion de festivals à des fins de repérages artistiques et culturels liées à leur programmation est fixé comme suit :

- 100,00 € maximum par nuitée pour le remboursement des frais d'hébergement (Chambre + petit déjeuner compris) en province.

Un justificatif des dépenses réellement supportées doit être impérativement présenté pour générer le versement de l'indemnisation des frais d'hébergement et de restauration, dans la limite des frais réellement exposés.

30. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE RECRUTER, POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021 – 2022, PAR CONTRAT ETABLI POUR UNE DUREE D'UN AN, UN APPRENTI AU SEIN DE LA DIRECTION DU SPECTACLE VIVANT, dans le cadre de l'organisation du festival « Par Has'ART »

Départ de Monsieur Salim DRICI à 20h35 début de pouvoir à Madame Lydie AUTREUX

31. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE POUVOIR L'EMPLOI DE CHARGE

D'ACCOMPAGNEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES, PAR UN CANDIDAT CONTRACTUEL en application des articles 3-3 alinéa 2° et 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, et de fixer les conditions de recrutement suivantes :

- ✓ Statut d'agent contractuel
- ✓ Grade d'attaché - catégorie A
- ✓ Echelon : 1er
- ✓ Temps de travail : temps complet
- ✓ Durée du contrat : 1 an renouvelable selon la réglementation en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2021

32. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE POUVOIR L'EMPLOI DE CHARGÉ D'ÉTUDES EN CONTRÔLE DE GESTION AU SEIN DE LA DIRECTION DES FINANCES, PAR UN CANDIDAT CONTRACTUEL en application des articles 3-3 alinéa 2° et 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et de fixer les conditions de recrutement suivantes :

- ✓ Catégorie : A
- ✓ Grade : Attaché territorial
- ✓ Echelon : 2^{ème}
- ✓ Durée du contrat : 1 an à compter du 1^{er} octobre 2021, renouvelable selon la réglementation en vigueur
- ✓ Durée du temps de travail : temps complet

33. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE SIGNER UNE CONVENTIONS AVEC L'ASSOCIATION UNIS-CITÉ fixant les stipulations suivantes :

- Recruter Cinq volontaires en service civique pour l'année 2021 et 2022 dans le cadre des missions liées aux thématiques : citoyenneté – accès aux droits – prévention et santé au sein de la Direction des Solidarités Intercommunales (service Accès au droit, Prévention, Santé et médecine du sport)
- Verser à l'association UNIS CITÉ une indemnité de 7265,30€ dans le cadre de l'intermédiation portée par cette association auprès de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, ce coût correspond à l'accompagnement de 5 volontaires en service civique pendant 7 mois

Monsieur le Président est autorisé à signer les conventions à venir avec Unis Cité dans le cadre de l'intermédiation avec les jeunes, ainsi que tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

34. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION REBOND77 POUR L'ANNÉE 2021 dans les modalités suivantes :

- 2 200 € pour les permanences assurées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

La convention avec l'association Rebond 77 ayant pour objet la réalisation de 110 permanences annuelles d'accompagnement administratif des personnes en situation de surendettement au sein du réseau des 3 MJD de la Communauté d'agglomération est approuvée.

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention et tout document y afférent.

35. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA CONVENTION RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DE PONTAULT-COMBAULT.

36. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER L'AVENANT DE TRANSITION DU CONTRAT TERRITOIRE LECTURE AU TITRE DE L'ANNÉE 2021.

Monsieur le Président est autorisé à signer ledit avenant ainsi que tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération

37. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER L'AVENANT N°4 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2017-2020 ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-VALLÉE DE LA MARNE ET L'ASSOCIATION DU THÉÂTRE DE CHELLES.

Monsieur le Président est autorisé à signer cet avenant n°4 à la convention ainsi que l'ensemble des documents s'y rapportant

38. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ADOPTER TARIFS DES ANIMATIONS ET VISITES PROGRAMMÉES PAR L'OFFICE DE TOURISME comme suit :

Animation	Tarif unique	Tarif adulte	Tarif réduit
Visite guidée du site Yprema	2 €		
Visite guidée du site du Siam 77	2 €		
Atelier famille Ferme du Buisson	5 €		
Visite guidée site industriel	2 €		
Atelier CPIF	5 €		
Baptême poney	5 €		
Découverte du rafting	10 €		
Journée plage	5.50 €		

Location stand up paddle	14 €		
Cours encadré individuel de golf	30 €		
Atelier sculpture Mirza Moric	15 €		
Visite guidée de la chocolaterie Chapon		10 €	7 € (-18 ans)
Visite historique	5 €		
Visite guidée turbines à combustion EDF	5 €		
Visite des coulisses du Théâtre de Chelles	0 €		
Visite accompagnée Parc Hi Han	4 €		
Atelier famille	7 €		
Visite guidée OTPVM		5 €	2 € (-18 ans)
Balade gourmande OTPVM		10 €	7 € (-18 ans)
Visite guidée centrale de géothermie Chelles Chaleur	5 €		
Atelier Parents-Enfants Epona	1 personne 35 € + 20 €/personne supplémentaire		
Ateliers découvertes Epona	35 €		
Essais gratuits Epona	0 €		
Visite guidée « Montres » Château de Champs-sur-Marne		8 €	6 € (4-12 ans)
Visites thématiques parc du Château de Champs-sur-Marne		8 €	Gratuit (-15 ans)
Visites thématiques parc du Château de Champs-sur-Marne		8 €	6.5 € (-26 ans)
Visite « La balade de Nanny Rose » Château de Champs-sur-Marne		8 €	6 € (-13 ans)
Visite « Gastronomie » Château de Champs-sur-Marne	8 €		
Adventuregame au Château de Champs - Deathscape		14 €	8 € (-12 ans)
Visite guidée AMTUIR	7 €		
Visite du laboratoire de recherche des monuments historiques	2 €		
Visite commentée de l'atelier/galerie de l'artiste Red Dito	4 €		
Balade Centre équestre Lusi du Raffeteau	40 €		
Visite et dégustation brasserie l'Instant	17 €		
Boucle TCK Location Paddle 1h	12 €		
Descente Paddle Chessy – TCK	24 €		
Descente Paddle Chessy – TCK + navette	36 €		
Boucle TCK Location Kayak 1h	12 €		
Descente Kayak Chessy – TCK	24 €		
Descente Kayak Chessy – TCK + navette	36 €		
Boucle TCK Location Canoë 1h	7 €		
Descente Canoë Chessy – TCK	14 €		
Descente Canoë Chessy – TCK + navette	26 €		
Location C9 1h + accompagnement TCK	12 €		
Location Kayak - Chelles Canoë Kayak	Heure : 10€ 1/2 journée : 30 € Journée : 40€		
Location Canoë - Chelles Canoë Kayak	Heure : 15€ 1/2 journée : 40 € Journée : 60€		
Location Paddle - Chelles Canoë Kayak	Heure : 10 € 1/2 journée : 30 € Journée : 40€		

Les tarifs sont unitaires et s'entendent donc par personne, à l'exception de :

- « Location Canoë - Chelles Canoë Kayak » qui s'entend par embarcation.
- « Atelier Parents-Enfants Epona » dont le tarif évolue selon le nombre de participants.

Les tarifs s'appliquent à tous, tant aux individuels qu'aux groupes.

La délibération n°210519 du conseil communautaire du 20 mai 2021 est par conséquent abrogée.

39. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE PROCEDER A LA RÉVISION DES TARIFS D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA RÉALISATION DE FILMS DE CINÉMA ET DE TÉLÉVISION, DE COURTS MÉTRAGES, DOCUMENTAIRES, FILMS ET PHOTOS ARTISTIQUES OU COMMERCIALES comme suit :

Lieu	Longs métrages Fictions TV Films publicitaires		Courts métrages Documentaires		Photos artistiques ou commerciales	
	F/J Euros	S/T Euros	F/J Euros	S/T Euros	F/J Euros	S/T Euros
Domaine public extérieur	850	20*	250	20*	100	20*
Equipements intercommunaux	950	20*	300	20*	150	20*

*par véhicule

Légende :

- **F/J** : forfait/journalier intégrant éventuellement la participation d'un agent intercommunal (gardien, agent technique ...). En cas de nécessité d'agents supplémentaires, cette participation donnera lieu à facturation complémentaire, au temps réel, en fonction des grades concernés.
- **S/T** : forfait journalier de stationnement de véhicules dans l'enceinte d'un équipement ou sur le domaine public intercommunal par véhicule ou pour du matériel : barnum, groupe électrogène, etc.

Une exonération est prévue pour les films mettant en valeur le patrimoine ou l'histoire locale, les films d'école, les reportages sur une activité de la vie locale.

Une exonération est prévue pour les associations domiciliée sur le territoire qui participent à la vie locale.

Le tarif de la redevance sera majoré de 50% s'il occasionne une fermeture totale du bâtiment et de 25% s'il implique une dégradation de service (fermeture partielle).

Les recettes seront versées au budget de l'Office de tourisme, budget annexe de la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne.

Monsieur le Président est autorisé à signer toute convention et avenant relatifs à l'utilisation du domaine public pour la réalisation de films de cinémas et de télévision, de court métrages, documentaires, films et photos publicitaires.

40. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE CREER L'ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION DU PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ECONOMIQUE (PTCE) de Paris-Vallée de la Marne et de ses environs et d'approuver les statuts de ladite association.

Il est précisé que la domiciliation de l'association au siège de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne, au 5 cours de l'Arche Guédon à Torcy,

A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE DESIGNER MONSIEUR GERARD EUDE AFIN DE REPRESENTER LA CAPVM AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PTCE.

41. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE MODIFIER LES TARIFS POUR LA MAISON DE L'ENTREPRISE INNOVANTE (MEI) A COMPTER DU 15 OCTOBRE 2021 comme suit :

1 - Tarifs Immobilier d'entreprise

Descartes Développement et Innovation (Fablab, Incubateur, et Agence de Développement)	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5
Loyer €/m ² /HT/HC/annuel	145	145	145	145	145
Provisions pour charges €/m ² HT/annuel	23	23	23	23	23
Reversement fiscalité locale en €/m ² /annuel : taxe sur le foncier bâti et taxe sur les bureaux	44	44	44	44	44

Hôtel d'entreprises	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5
Redevance €/m ² /HT/HC/annuel	165	165	165	187	187
Provisions pour charges €/m ² HT/annuel	27	27	27	31	31
Reversement fiscalité locale en €/m ² /annuel : taxe sur le foncier bâti et taxe sur les bureaux	44	44	44	44	44

Pour les seules entreprises issues soit de l'Incubateur Descartes, soit de la pépinière d'entreprises de la CCI 77 :

Hôtel d'entreprises	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5
Redevance €/m ² /HT/HC/annuel	154	165	165	165	187
Provisions pour charges €/m ² HT/annuel	25	27	27	27	31
Reversement fiscalité locale en €/m ² /annuel : taxe sur le foncier bâti et taxe sur les bureaux	44	44	44	44	44

2 - Tarifs services communs

SALLES DE REUNION

Réservation suivant planning.

- Salle de 100m² (équipée + office traiteur)

*Hébergé (7h / mois puis tarif « Domicilié »).....gratuit

*Domicilié 10€ HT / heure

*Extérieur 20€ HT / heure

- Salle de 20 à 30m² (équipée)
 - *Hébergé (14h / mois puis tarif « Domicilié »).....gratuit
 - *Domicilié 5€ HT / heure
 - *Extérieur 10€ HT / jour

SALLE DE PROTOTYPAGE

- Droit d'accès pour 1 emplacement de 6m²100 € HT/ mois

BOX DE STOCKAGE

- 1 Box « stockage »20 € HT/ mois

STANDARD TELEPHONIQUE

- Durant les heures habituelles d'ouverture (base de 2 réception /J max)gratuit
- Au-delà Devis personnalisé

TELECOPIEUR

Accessible durant les heures habituelles d'ouverture des bureaux.

- Réceptiongratuit
- France / Europe : envoi 1^{ère} page 0,76 € HT
- France / Europe : envoi 2^{ème} page et suivantes..... 0,38 € HT
- Autres : envoi 1^{ère} page..... 2,29 € HT
- Autres : envoi 2^{ème} page et suivantes..... 1,14 € HT

PHOTOCOPIEUR

Code personnel attribué à chaque entreprise.

- A4 0,20 € HT
- A3..... 0,35 € HT

SERVICE POSTAL (Colis acceptés - sauf palettes)

Heure limite de dépôt du courrier dans votre casier : 15h30.

- Distribution le matin à partir de 9h15.....gratuit
- Affranchissements..... selon le tarif postal
- Acheminement au bureau de poste.....gratuit
- Réexpédition du courrier (4 réexpéditions/mois) selon le tarif postal

AUTRES

- 1 place de parking 25 € HT /mois
- Internet 15 € HT/mois
- 1 ligne téléphonique France et portable hors n° spéciaux et international 4 € HT/mois
- 1 location de poste téléphonique..... 1 € HT/mois
- 1 bureaux et une chaise de bureaux 15 € H.T. / mois
- 1 armoire basse de rangement 15 € H.T. / mois
- 1 table ronde de réunion et quatre chaises 15 € H.T. / mois

3 -Tarifs d'un poste de travail en coworking

- demi-journée10 € HT
- Journée..... 18 € HT
- 5 jours 72 € HT
- Un mois..... 216 € HT

Départ de Madame Maud TALLET à 21h00

42. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE VERSER UNE SUBVENTION DE 4000 EUROS A OMNICITE SA SCOP POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2021 et d'approuver la convention afférente.

Monsieur le Président est autorisé à signer ladite convention, ainsi que tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération

43. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE VERSER POUR 2021 UNE SUBVENTION DE 29 000 EUROS À L'UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL et d'approuver la convention afférente.

Monsieur le Président est autorisé à signer ladite convention, ainsi que tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération

44. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMUE DE L'UNIVERSITÉ "PARIS-EST SUP".

Monsieur le Président est autorisé à signer ladite convention, ainsi que tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération

45. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE PROTOCOLE D'ACCORD N°7 portant sur la garantie d'emprunt souscrit par la SPLAIN-M2CA auprès de la Société générale MODIFIANT LA DATE DE REMBOURSEMENT AU 31 MARS 2022.

Monsieur le Président est autorisé à signer ledit protocole d'accord n°7 et tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

46. A PRIS ACTE DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ À LA COLLECTIVITÉ LOCALE (CRACL) POUR L'ANNÉE 2020 DE LA ZAC DE LA RÉGALLE À COURTRY.

47. A DECIDE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER L'EXTENSION DE LA DÉROGATION COLLECTIVE À LA RÈGLE DU REPOS DOMINICAL DES SALARIÉS À PONTAULT-COMBAULT POUR 2022 comme suit :

- *Dimanche 2 janvier 2022*
- *Dimanche 17 avril 2022*
- *Dimanche 05 juin 2022*
- *Dimanche 26 juin 2022*
- *Dimanche 28 août 2022*
- *Dimanche 04 septembre 2022*
- *Dimanche 11 septembre 2022*
- *Dimanche 20 novembre 2022*
- *Dimanche 27 novembre 2022*
- *Dimanche 04 décembre 2022*
- *Dimanche 11 décembre 2022*
- *Dimanche 18 décembre 2022*

Vote contre de Monsieur Michel BOUGLOUAN et Madame Delphine HEUCLIN

Abstention de Monsieur Daniel GUILLAUME

48. A DECIDE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER L'EXTENSION DE LA DÉROGATION COLLECTIVE À LA RÈGLE DU REPOS DOMINICAL DES SALARIÉS À ROISSY-EN-BRIE POUR 2022 comme suit :

- *Dimanches 16 et 23 janvier 2022*
- *Dimanche 26 juin 2022*
- *Dimanche 03 juillet 2022*
- *Dimanche 28 août 2022*
- *Dimanche 04 septembre 2022*
- *Dimanches 13, 20 et 27 novembre 2022*
- *Dimanches 04, 11 et 18 décembre 2022*

Vote contre de Monsieur Michel BOUGLOUAN et Madame Delphine HEUCLIN

Abstention de Monsieur Daniel GUILLAUME

49. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE DONNER L'AUTORISATION À LA COMMUNE DE PONTAULT-COMBAULT DE S'ENGAGER COMME TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION "TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE".

50. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES L'ATTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE DE SUBVENTION DE 10 000 EUROS À LA MAISON INTERCOMMUNALE D'INSERTION ET D'EMPLOI (M2IE).

Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat avec la M2IE et tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

Monsieur Gérard EUDE ne prend pas part au vote

51. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2021-2026 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS - VALLÉE DE LA MARNE.

Monsieur le Président est autorisé à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération

52. CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME CEE ACTEE (ACTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE).

Point retiré de l'ordre du jour

Départ de Madame Michelle FABRIGAT et Monsieur Alain KELYOR à 21h20

53. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE PROGRAMME PRÉSENTÉ À LA LABELLISATION POUR LE PROGRAMME D'ACTIONS ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) DE LA SEINE ET DE LA MARNE FRANCILIENNES 2022-2027, CONFIRMANT LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DES ACTIONS ET AUTORISANT À SOLLICITER LES SUBVENTIONS CORRESPONDANTES.

Monsieur le Président est autorisé à apporter toute modification nécessaire aux actions afin de répondre à d'éventuelles remarques de la Commission mixte inondation, sous réserve que ces modifications ne modifient pas la nature de cette (ces) action (s) et n'engagent pas de dépenses supplémentaires pour la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne,

Monsieur le Président est autorisé à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

54. A PRIS ACTE DU RAPPORT DU SIETOM sur le prix et la qualité du service de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures ménagères pour l'année 2020.
55. A PRIS ACTE DU RAPPORT DU SIETREM sur le prix et la qualité du service de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures ménagères pour l'année 2020.
56. A APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE RETENIR COMME CONCESSIONNAIRE SUEZ-SUEZ EAU France AFIN D'ASSURER L'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT ET APPROUVE LE CONTRAT DE CONCESSION AINSI QUE L'ENSEMBLE DES ANNEXES.

Monsieur le Président est autorisé à finaliser et à signer ce contrat de concession de services et ses annexes ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président est autorisé à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Abstention de Monsieur Michel BOUGLOUAN et Madame Delphine HEUCLIN

Départ de Monsieur Ouassini BEKKOUCHE à 21h30

57. A PRIS ACTE DU RAPPORT 2020 DU SMAEP DE LA RÉGION DE LAGNY-SUR-MARNE SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE 2020.

58. A PRIS ACTE DES RAPPORTS SUIVANTS :

- Rapport de la Nantaise des Eaux devenue SUEZ EAU France, concernant l'exécution du service public de l'assainissement pour l'exercice 2020 pour le secteur de l'ex-Marne-et-Chantereine.
- Rapport de la Société Française de Distribution d'Eau, concernant l'exécution du service public de l'assainissement pour l'exercice 2020 pour le secteur de l'ex-Val Maubuée.
- Rapport de la Société Française de Distribution d'Eau, concernant l'exécution du service public de l'assainissement pour l'exercice 2020 pour le secteur de l'ex-Brie Francilienne.

EMET A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES un avis favorable sur le rapport de Monsieur le Président concernant le service public de l'assainissement pour l'exercice 2020.

59. A PRIS ACTE DU RAPPORT DE LA SOCIETE FRANCAISE DE DISTRIBUTION D'EAU CONCERNANT L'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE POUR 2020.

EMET A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES un avis favorable sur le rapport, ci-annexé, de Monsieur le Président concernant le service public de l'eau pour l'exercice 2020.

60. A PRIS ACTE DU RAPPORT DES SOCIETES GEOVAL ET GEOMARNE DELEGATAIRES DU SERVICE PUBLIC DU CHAUFFAGE URBAIN POUR L'ANNEE 2020.

EMET A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES un avis favorable sur le rapport, ci-annexé, de Monsieur le Président concernant le service public du chauffage urbain pour l'exercice 2020.

61. A PRIS ACTE DU RAPPORTS D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2020 DE LA SOCIETE DES TRANSPORTS DU BASSIN CHELLOIS (STBC) sur la gestion et l'exploitation du service de transport à la demande La Navette.

62. A PRIS ACTE DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DE LA SOCIETE DES TRANSPORTS DU BASSIN CHELLOIS relatif au réseau de bus APOLO7.

63. A PRIS ACTE DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020 PAR LA SOCIETE DE TRANSPORTS DU BASSIN CHELLOIS (STBC) sur la gestion et l'exploitation de l'Eco Station bus de Vaires-Torcy.

64. A PRIS ACTE DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2020 DE LA SOCIETE DES TRANSPORTS DU BASSIN CHELLOIS (STBC) sur la gestion et l'exploitation de la gare routière de Chelles.

65. A PRIS ACTE DES RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DE LA SOCIETE CYKLEO concernant la gestion et l'exploitation des consignes VELIGO des communes de Torcy, Lognes, Emerainville, Noisy-Champs, Noisiel et Roissy en Brie.

66. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE TRAITE DE CONCESSION POUR L'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR "CŒUR DE PROJET" DU NPNRU DEUX PARCS LUZARD À NOISIEL.

Monsieur le Président est autorisé à signer ledit traité et tout document afférant,

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention de participation avec la commune de Noisiel liée au Traité de Concession d'Aménagement (TCA) du « Cœur de projet » du NPNRU Deux Parcs Luzard,

Il est précisé que la participation au bilan d'aménagement, de 2 121 088€ sera prévue au BP de la CA Paris-Vallée de la Marne suivant l'échéancier précisé dans le TCA et tout document afférant,

Il est précisé que le Traité de Concession d'Aménagement (TCA) du « Cœur de projet » du NPNRU Deux Parcs Luzard ne pourra être signé qu'après suppression de la ZAC Champs-Noisiel-Torcy, celle-ci devant intervenir au 3^e trimestre 2021.

67. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'AUTORISER la SPLA-IN M2CA A SOLLICITER DIRECTEMENT AUPRÈS DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE UNE SUBVENTION D'UN MONTANT PREVISIONNEL DE 425 000 EUROS POUR LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU "CŒUR DE QUARTIER" DANS LE CADRE DE LA CONVENTION RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN SUR LE QUARTIER DEUX PARCS LUZARD.

Il est précisé que la présente délibération ne prendra effet qu'après signature du Traite de Concession d'Aménagement pour le « Cœur de Projet » du NPNRU des Deux Parcs-Luzard.

68. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER L'ACQUISITION DES PARCELLES AM 377, 378 ET 379 À CHAMPS-SUR-MARNE AUPRÈS DE L'EPAMARNE.

Il est précisé que cette acquisition se fera à l'euro symbolique et que les frais inhérents à l'acte seront supportés par la Communauté d'agglomération.

Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte notarié d'acquisition ainsi que tout document afférent.

69. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER L'ACQUISITION DES PARCELLES AD 130, 133, 136, 143 ET AC 192 À CHAMPS-SUR-MARNE, D'UNE SUPERFICIE TOTALE DE 190 417 M² AINSI QUE AH 80, 88, 108,119, 126 ET AI 145 À NOISIEL D'UNE SUPERFICIE TOTALE DE 18 889 M² AUPRÈS DE L'EPAMARNE dans le cadre de la clôture de la ZAC Champs-Noisiel-Torcy.

Il est précisé que cette acquisition se fera à l'euro symbolique et que les frais inhérents à l'acte seront supportés par la Communauté d'agglomération.

Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte notarié d'acquisition ainsi que tout document afférent.

70. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ETRE SIGNATAIRE DE LA CONVENTION D'UTILITÉ SOCIALE (CUS) DE MARNE ET CHANTEREINE HABITAT SCIC HLM.

Il est précisé que cette convention est établie et signée par Marne et Chantereine Habitat SCIC HLM et l'Etat avant le 31 décembre 2021.

Monsieur le Président, ou son représentant, est autorisé à signer la CUS de Marne et Chantereine Habitat SCIC HLM et tous documents y afférents.

71. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGE EXPRIMES D'OCTROYER UNE GARANTIE D'EMPRUNT À SEQENS POUR L'OPÉRATION DE RÉSIDENTIALISATION DE 121 LOGEMENTS HLM/O - 9 COURS DES DEUX PARCS À NOISIEL dans les conditions suivantes :

La Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 065 163 euros souscrit par Seqens auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°123198, constitué de 1 ligne du prêt.

La garantie de la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne est accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

La Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention entre la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne et l'Emprunteur et tout document se rapportant à cette garantie.

72. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGE EXPRIMES D'OCTROYER UNE GARANTIE D'EMPRUNT À SEQENS POUR LA RÉSIDENTIALISATION DE 168 LOGEMENTS SIS 1 ALLÉE CHARLES FOURRIER À NOISIEL dans les conditions suivantes :

La Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 478 905 euros souscrit par Seqens auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°123133, constitué de 1 ligne du prêt.

La garantie de la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne est accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

La Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention entre la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne et l'Emprunteur et tout document se rapportant à cette garantie.

73. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGE EXPRIMER D'OCTROYER UNE GARANTIE D'EMPRUNT À MC HABITAT POUR LE FINANCEMENT DE TRAVAUX RÉALISÉS EN 2010 SUR LA RÉSIDENCE DU TIR À CHELLES dans les conditions suivantes :

La Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne, ayant connaissance des stipulations du contrat de prêt n°MON268209EUR, accorde sa garantie à la Caisse française de financement local pour le remboursement de toute somme due par MC HABITAT SCIC HLM en principal à hauteur de 100 % (quotité garantie), augmenté dans le même proportion des intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, rompus, frais et accessoires au titre du contrat de prêt n°MON268209EUR dont les caractéristiques sont reprises dans la présente délibération et ce pour toutes les échéances en amortissement et intérêts dues à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les principales caractéristiques du contrat de prêt objet de la garantie sont les suivantes

Prêteur	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL
Emprunteur initial	MC HABITAT - OPH
Repreneur	MC HABITAT – SCIC HLM
Score Gissler	1A
Montant initial du contrat du prêt	473 621,00 €
Montant du capital restant dû avant l'échéance du 01/01/2020	181 950,86 €
Durée initiale du contrat de prêt	15 ans
Date de maturité	01/05/2025
Objet du prêt	Financer les travaux de la Résidence du Tir à Chelles : isolation thermique par l'extérieur et divers travaux d'économie d'énergie (menuiseries extérieures-VMC) Hyd B isolant
Taux d'intérêt	1,00 % (taux fixe)
Echéances d'amortissement	Périodicité : trimestrielle Mode d'amortissement : échéances constantes
Remboursement anticipé	Autorisé pour tout ou partie du capital restant dû de la tranche d'amortissement Préavis : 50 jours calendaires Indemnité : actuarielle

Dans le cas où l'emprunteur ne s'acquitterait pas de toutes les sommes exigibles dues par lui en principal, intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, rompus, frais et accessoires, le garant s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, en renonçant au bénéfice de discussion et de division, à première demande du prêteur adressée par lettre missive dans la limite de la quotité garantie, et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

La Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Monsieur le Président est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle s'y rapportant, représentant la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne en sa qualité de garante.

74. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGE EXPRIMES D'OCTROYER UNE GARANTIE D'EMPRUNT AU FOYER REMOIS POUR L'OPÉRATION D'ACQUISITION EN VEFA DE 17 LOGEMENTS (PLAI/PLUS/PLS) SISE RUE DU VILLAGE À LOGNES dans les conditions suivantes :

La Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 206 530 euros souscrit par le Foyer Rémois auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°119330, constitué de 8 lignes du prêt.

La garantie de la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne est accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

La Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention entre la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne et l'Emprunteur et tout document s'y rapportant.

Fin de séance à 21h45
